

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
- Désignation des
représentants de
la Communauté
d'agglomération du Saint-
Quentinois au sein de
l'Office de Tourisme et
des Congrès du Saint-
Quentinois.**

**RAPPORTEUR
Mme la Présidente**

Date de convocation :
06/07/20

Date d'affichage :
06/07/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers
votants : 72

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 10 JUILLET 2020 à 10h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

M. Jean-Marie ACCART, M. Frédéric ALLIOT, Mme Virginie ARDAENS, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Xavier BERTRAND, Mme Colette BLEROT, M. Fabien BLONDEL, M. Grégoire BONO, M. Michel BONO, M. Elie BOUTROY, M. Alain BRISON, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Julien CALON, M. Philippe CARAMELLE, M. Luc COLLIER, M. Yves DARTUS, M. Thierry DEFRANCE, M. Hugues DEMAREST, M. Bernard DESTOMBES, Mme Sandrine DIDIER, Mme Jocelyne DOGNA, Mme Aïcha DRAOU, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Gérard FELBACQ, M. Dominique FERNANDE, M. Christophe FRANCOIS, M. Jean-Louis GASDON, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRIY, M. Alexis GRANDIN, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Ghislain HENRION, M. Patrick JULIEN, M. Jérôme LECLERCQ, M. Benoît LEGRAND, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Philippe LEMOINE, M. Denis LIESSE, M. Stéphane LINIER, Mme Frédérique MACAREZ, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Frédéric MAUDENS, Mme Agnès MAUGER, M. Christian MOIRET, M. Roland MORTELLI, M. Damien NICOLAS, Mme Colette NOEL, Mme Agnès POTEI, M. Arnaud PROIX, M. Alain RACHESBOEUF, M. Louis SAPHORES, M. Damien SEBBE, Mme Aïssata SOW, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe VIGNON, M. Jean-Marc WEBER.
Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par M. Fabien BLONDEL, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Roger LURIN représenté(e) par M. Denis LIESSE, M. Michel MAGNIEZ représenté(e) par Mme Aïssata SOW, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Béatrice BERTEAUX, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Djamila MALLIARD, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Julien CALON

Absent(e)s :

M. Sébastien ANETTE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Vincent SAVELLI, Mme Nathalie VITOUX

Secrétaire de séance : M. Louis SAPHORES

Par délibération en date du 16 janvier 2017, le conseil communautaire a créé une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière dénommée « Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois ».

La régie est administrée par un conseil d'administration composé de quinze membres répartis en deux collèges :

- Collège 1 : les représentants de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois (*huit membres*) ;

- Collège 2 : les personnalités qualifiées (personnes ayant acquis par leur expérience professionnelle ou de la vie associative, une compétence particulière leur permettant d'émettre les avis utiles relatifs à l'accomplissement de la mission confiée à l'Office de Tourisme et des Congrès ; *sept membres*).

Le conseil communautaire doit procéder à la désignation des représentants des deux collèges.

Dans ces conditions, il est proposé, conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de procéder à une désignation sans recourir au vote à scrutin secret, et ce à condition qu'aucun conseiller communautaire ne s'y oppose.

Au titre du premier collège constitué de huit membres du conseil communautaire, il est proposé de désigner :

- M. Alexis GRANDIN
- M. Jean-Marie GONDRY
- M. Jean-Marc WEBER
- M. Bernard DESTOMBES
- Mme Sylvette LEICHNAM
- M. Ghislain HENRION
- M. Stéphane LINIER
- Mme Marie-Laurence MAÎTRE

Au titre du deuxième collège constitué de personnalités qualifiées, il est proposé de désigner :

- M. Emmanuel BOUCQ
- Mme Stéphanie ROGER
- M. François VARLET
- M. Gaëtan HOUSSIN
- M. Joël ROLAND
- M. Yannick COLLET
- M. Thomas DECHAMPS

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de désigner :

- M. Alexis GRANDIN
- M. Jean-Marie GONDRY
- M. Jean-Marc WEBER

- M. Bernard DESTOMBES
- Mme Sylvette LEICHNAM
- M. Ghislain HENRION
- M. Stéphane LINIER
- Mme Marie-Laurence MAÎTRE

en tant que représentants du conseil communautaire de l'Agglomération du Saint-Quentinois à l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois au titre du premier collègue ;

2°) de désigner :

- M. Emmanuel BOUCQ
- Mme Stéphanie ROGER
- M. François VARLET
- M. Gaëtan HOUSSIN
- M. Joël ROLAND
- M. Yannick COLLET
- M. Thomas DESCHAMPS

en tant que représentants du conseil communautaire de l'Agglomération du Saint-Quentinois à l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois au titre du deuxième collègue.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Frédérique MACAREZ

